

## Bourse de thèse de doctorat

Le *Laboratoire d'Economie des Ressources Naturelles* (LERNA) et la *Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle* (FonCSI) proposent une thèse CIFRE sur **l'application de l'analyse coût-bénéfice à la mise en œuvre des Plans de Prévention des Risques Technologiques**.

La personne recrutée devra posséder des compétences en économie et en analyse économétrique, et l'aptitude à comprendre les divers enjeux intervenant dans des travaux de recherche pluridisciplinaires sur la prévention des risques. Ce travail constitue une opportunité pour appliquer les principes de l'analyse coût-bénéfice sur un cas réel. Ce poste s'adresse en particulier à un(e) étudiant(e) ayant un diplôme universitaire Mastère 2 en économie, et/ou statistiques appliquées à l'économie.

Laboratoire d'accueil	LERNA
Directeur de thèse	Nicolas Treich (LERNA et TSE)
Démarrage	dernier trimestre 2008
Salaire	2000 € bruts mensuels, CDD de 3 ans
Contact	Eric Marsden (FonCSI) Courriel : <a href="mailto:eric.marsden@icsi-eu.org">eric.marsden@icsi-eu.org</a> Téléphone : +33 (0) 534 32 32 13
Candidature	Transmettre un CV détaillé et une lettre de motivation par courriel à l'adresse ci-dessus.

**Contexte.** La loi du 30 juillet 2003 prévoit la mise en place de *Plans de Prévention des Risques Technologiques* (PPRT) autour des sites industriels à risque d'accident majeur. Leur objectif est de résoudre les situations difficiles en matière d'urbanisme héritées du passé et de mieux encadrer l'urbanisation future. Ces plans (dont 420 seront mis en place en France, concernant plus de 900 communes) combinent réduction des risques à la source, réglementation de l'urbanisation et des constructions, et mesures foncières pouvant aller jusqu'à l'expropriation. La complexité du sujet et l'importance des enjeux en termes d'arbitrage entre sécurité et développement durable des territoires, en termes d'impact sur l'urbanisation, en fait un terrain intéressant pour l'analyse coût-bénéfice. Le travail de recherche consistera à étudier les principaux déterminants des arbitrages réalisés entre ces critères de natures différentes, et examiner en quelle mesure ces techniques économiques pourraient apporter des éléments objectifs et quantifiés permettant d'éclairer le débat entre parties concernées par la cohabitation entre activité industrielle et zones d'habitation.

## **Partenaires du projet**

La *Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle* (FonCSI) est une Fondation de Recherche reconnue d'utilité publique par décret en date du 18 avril 2005. Elle a pour ambitions de :

- contribuer à l'amélioration de la sécurité dans les entreprises industrielles de toutes tailles, de tous secteurs d'activité;
- rechercher, pour une meilleure compréhension mutuelle et en vue de l'élaboration d'un compromis durable entre les entreprises à risques et la société civile, les conditions et la pratique d'un débat ouvert prenant en compte les différentes dimensions du risque;
- favoriser l'acculturation de l'ensemble des acteurs de la société aux problèmes des risques et de la sécurité.

Pour atteindre ces objectifs, la FonCSI favorise le rapprochement entre les chercheurs de toutes disciplines et les différents partenaires autour de la question de la sécurité industrielle : entreprises, collectivités, organisations syndicales, associations. Elle incite également à dépasser les clivages disciplinaires habituels et à favoriser, pour l'ensemble des questions, les croisements entre les sciences de l'ingénieur et les sciences humaines et sociales.

Pour en savoir plus : <http://www.icsi-eu.org>.

*Toulouse School of Economics* (TSE) est un réseau thématique de recherche avancée rassemblant une équipe de plus de 100 économistes. Cette école d'économie apparaît régulièrement au premier rang des classements européens basés sur les indices de qualité des publications scientifiques. A titre indicatif, selon le site EconPhD qui classe les universités suivant les domaines pour guider le choix des étudiants pour leur doctorat, TSE est 1<sup>er</sup> mondial en économie de l'information, et second mondial (1<sup>er</sup> européen) en économie industrielle. Il est également 1<sup>er</sup> européen en économie de l'entreprise, en théorie de la décision, en économie de l'environnement, économie publique et en économie politique.

Trois économistes toulousains ont reçu, depuis sa création en 1993, le *Yrjö Jahnsson Award* décerné tous les deux ans au meilleur économiste européen de moins de 45 ans par la *European Economic Association*. Le directeur de TSE, Jean Tirole, a reçu en 2007 la plus grande distinction scientifique décernée à un chercheur français, la médaille d'or du CNRS, et est ainsi devenu le second économiste français, après Maurice Allais, à se voir ainsi récompenser pour ses travaux.

Pour en savoir plus : <http://tse-fr.eu/>

Le *Laboratoire d'Economie des Ressources Naturelles* (LERNA) est une unité mixte de recherche associée à l'INRA, l'Université de Toulouse et le CEA, partenaire du réseau TSE. Les thèmes de recherche du laboratoire Parmi les plus importants, citons l'économie du risque et de l'incertain, les relations entre croissance économique et environnement, l'économie public et le commerce international stratégique en relation avec la régulation environnementale internationale.

Le LERNA et la FonCSI mènent depuis 2005 une réflexion sur l'utilité des analyses coût-bénéfice (ACB) en tant qu'outil d'aide à la décision ou à l'analyse d'impact réglementaire, dans le domaine de la sécurité industrielle, cette décision conduisant souvent à la confrontation de parties prenantes aux intérêts divers. Ces deux organismes ont accueillis le Prof. James Hammitt (*Harvard Center for Risk Analysis*) à Toulouse en 2006, et ont organisé deux conférences en 2006 et 2008 sur l'utilisation de l'ACB pour des décisions relatives à la prévention. Ils ont également conduit une étude de 9 mois comparant différents scénarios d'investissement en matière de sécurité sur un site industriel.